

## MICRO-SYNTAXE ET MACRO-SYNTAXE : L'exemple des “compléments antéposés” en français<sup>1</sup>

Cet article analysera certaines séquences placées à gauche du sujet et du verbe, comme dans :

*de tout cela* Sofia ne pouvait plus se passer (oral télé)<sup>2</sup>  
ben *pendant l'été* il y a eu que des aubergines (Liot 8/3)  
*à la CGT* euh on (n')a jamais été folklorique (Navale, 57, 6)  
*à la privation de liberté* M. Marchand ajoute la calomnie (oral télé)

Ces éléments ont un comportement syntaxique intéressant à étudier dans la double mesure où :

1- comme on le montrera, ils possèdent de manière évidente le statut de compléments, c'est-à-dire d'éléments construits par le verbe recteur de l'énoncé ;

2- certaines caractéristiques touchant à leur emplacement linéaire, leur profil prosodique et leur statut vis-à-vis des modalités du verbe semblent toutefois les apparenter aux éléments “détachés” ou “disloqués”, dont le prototype est représenté par les éléments que l'on décrit comme des associés, totalement extérieurs à la construction verbale (type “*la chambre* les rideaux sont bleus”, “*la drogue* je n'y ai jamais touché”).

Nous nous fonderons dans cet article sur l'idée selon laquelle les faits de grammaire se répartissent en faits de micro-syntaxe et faits de macro-syntaxe<sup>3</sup>, et essaierons de montrer que l'antéposition des compléments peut

---

1. Nous remercions C. Blanche-Benveniste pour les conseils qu'elle nous a donnés durant l'écriture de cet article.

2. Nous faisons toujours figurer la provenance ou la référence des énoncés cités. L'absence de référence signifie qu'il s'agit d'exemples inventés.

3. Voir C. Blanche-Benveniste et al. (1990).

être décrite comme l'effet de l'interaction entre chacun de ces deux plans de description.

Dans l'analyse des facteurs qui favorisent ou qui, au contraire, bloquent l'antéposition des compléments, on évitera de se fonder sur l'opposition classique entre compléments obligatoires et compléments "circonstanciels" non obligatoires, qui paraît très largement insuffisante et possède l'inconvénient de masquer certaines régularités de structure.

De même, nous avons choisi de ne pas faire intervenir dans la description les oppositions comme *thème-rhème* ou *topic-comment*, de peur de mêler de manière un peu hasardeuse démarche syntaxique et concepts pragmatiques ou énonciatifs.

Pour illustrer certains problèmes syntaxiques et sémantiques soulevés par l'antéposition des compléments, nous nous limiterons dans un premier temps à l'étude de certaines constructions en *se*, du type *l'argile se sèche au soleil*. Nous rappellerons ensuite brièvement quelques concepts-clé de l'analyse micro-syntaxique en rectio et valence, puis poserons la question de la linéarité en syntaxe. Ensuite le domaine macro-syntaxique sera introduit, avec les notions de "préfixe" et de "noyau".

## 1. LES CONSTRUCTIONS EN *SE* : ANTEPOSITION ET EFFET DE SENS

Dans son cours de DEA<sup>4</sup>, A. Culioli s'interroge dans les termes qui suivent sur la double interprétation sémantique que peut recevoir l'énoncé *l'argile se sèche au soleil* :

Suivant le contour prosodique, on aura deux significations : soit *quand on veut sécher* (c'est-à-dire *faire sécher*) *l'argile* (c'est-à-dire *de l'argile*) *on la met au soleil*, soit *quand l'argile est au soleil, elle* (devient) *sèche*.

Si maintenant, on fait passer *au soleil* à gauche : *au soleil l'argile se sèche*, ça ne peut plus signifier que *quand l'argile est au soleil, elle devient sèche* (35).

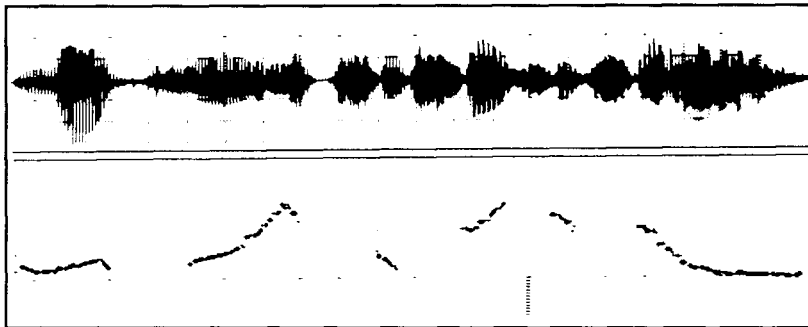
On peut développer cette observation en notant que dans *l'argile se sèche au soleil*,

1) lorsque l'élément locatif se trouve prosodiquement "lié" au verbe précédent, il paraît constituer une sorte d' "instrumental" dont l'agent

---

4. Il s'agit de la version transcrite de 1976.

resterait implicite, et l'énoncé dans son entier semble prendre un effet de passif avec valeur d'obligation. Dans cette interprétation, que A. Culioli glose par *quand on veut sécher l'argile on la met au soleil*, le profil intonatif aurait la forme<sup>5</sup> :



Doc.1 : *l'argile se sèche au soleil* : interprétation instrumentale. Le trait vertical en pointillés marque la frontière entre *se sèche* et *au soleil*.

2) lorsque au contraire *au soleil* se trouve prosodiquement disjoint du verbe au moyen d'une intonation "plate"<sup>6</sup> (ou au moyen de l'antéposition - nous y reviendrons), le locatif n'induit plus alors aucune signification instrumentale, mais s'apparente à un simple circonstant<sup>7</sup>, plus extérieur au verbe.

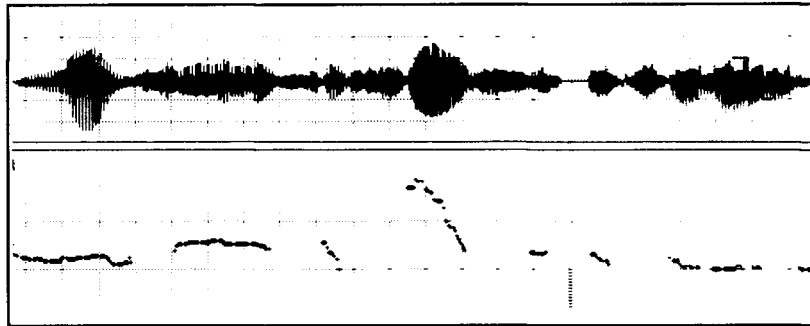
Dans cette interprétation, que A. Culioli glose par *quand l'argile est au*

5. Les documents acoustiques ont été réalisés sur le "Computer Speech Lab" de l'Institut de Phonétique d'Aix-en-Provence.

6. P. Delattre (1966) parlait d'intonation de parenthèse pour qualifier les contours situés dans la partie grave de la gamme tonale des locuteurs, et dépourvus de variation mélodique interne : c'est le contour que prendrait *Monsieur* dans *évidemment, Monsieur*.

7. On remarque en outre que *dessécher* pourrait être utilisé dans cette interprétation, mais non dans la première, puisque ce verbe n'est pas vraiment compatible avec les agents humains : *le soleil dessèche l'argile* mais ? *je dessèche l'argile en la mettant au soleil*.

soleil, elle devient sèche, le profil intonatif serait :



**Doc.2** : *l'argile se sèche au soleil* : interprétation non instrumentale. Le trait vertical en pointillés marque la frontière entre *se sèche* et *au soleil*.

Des exemples comme *les jardins se fleurissent au printemps* ou *cet ordinateur se recharge pendant la nuit* susciteraient la même remarque : avec le profil intonatif “lié” du premier type - que nous qualifierons d'*intérieur* - il pourrait s'agir du conseil donné par un jardinier (*les jardins doivent être fleuris au printemps, quand on veut fleurir son jardin, on le fait au printemps*) ou par un vendeur d'informatique (*c'est pendant la nuit que vous devrez recharger votre ordinateur*). Mais sous la forme intonative “disjointe” -ou *extérieure*- il ne peut plus guère s'agir d'énoncés passifs qui impliqueraient un instrumental, mais de formules que l'on peut gloser par *les jardins se couvrent de fleurs au printemps* ou *durant la nuit, cet ordinateur se recharge*, dans lesquelles *au printemps* ou *pendant la nuit* ne donnent qu'une indication du cadre temporel.

On peut rendre compte de ces différences sémantiques en notant que l'élément *se* qui apparaît dans chacune des deux interprétations ne doit pas recevoir la même analyse syntaxique :

- le *se* dont il est question dans la deuxième interprétation (non instrumentale) constitue un *se moyen* à effet réflexif qui implique que le sujet de l'énoncé joue à la fois le rôle d'agent et de patient (*ça se sèche, se fleurit, se rétracte, se recharge de soi-même*). Il s'agit du *se* qu'on aurait dans *se reposer* ou *se craqueler*.

- Dans l'interprétation passive, par contre, le *se* est l'indice d'une formulation verbale particulière<sup>8</sup>. On le désigne *se de formulation* car il forme avec le sujet une structure qui peut toujours être mise en relation avec la rection de type *le, la les* du même verbe utilisé dans une autre formulation :

*ça se* sèche au soleil  
→ je *le* sèche au soleil  
*ça se* recharge pendant la nuit  
→ je *le* recharge pendant la nuit

Le fait crucial pour notre propos est que la formulation en *se* que nous venons de décrire semble nécessiter un complément du verbe (locatif, temporel, complément "de manière") de type *intérieure* : qu'il soit affecté d'une intonation plate parenthétique à effet extériorisant, et on tombe dans l'interprétation non agentive-non instrumentale induite par le *se moyen*.

Autre fait notable, l'antéposition du complément accompagnée d'une réalisation prosodique montante<sup>9</sup> produit le même effet d'extériorité, comme l'illustre A. Culioli avec *au soleil, l'argile se sèche*.

Soit les exemples suivants, qui comportent un *se de formulation* induisant la présence d'un agent implicite :

Les pillages s'effectuent en quelques minutes. (écrit, L51)

[peut être mis en rapport avec : "ils les effectuent en quelques minutes"]

Les fruits et légumes se pèsent à la caisse. (écrit, supermarché)

[peut être mis en rapport avec : "on les pèse à la caisse"]

Notre voyage en URSS s'effectuait sous les auspices de l'Intourist.

(écrit, RG147)

[peut être mis en rapport avec : "on l'effectuait sous les auspices de l'Intourist"]

Et cette super-production théâtrale se joue sur une scène de trente mètres de long, vingt mètres de profondeur, dix mètres de haut.

(écrit, LLB10)

[peut être mis en rapport avec : "on la joue sur une scène de trente mètres..."]

8. Voir C. Blanche-Benveniste et al. (1984), 127 sq.

9. Ou "continuative".

un jour j'ai dit et le munster où ça se fabrique on m'a dit le munster  
ne se fabrique pas à Munster il se fabrique à Metzeral (Coste, 13,  
6, C49)  
[peut être mis en rapport avec : "on le fabrique où... on ne le  
fabrique pas à Munster... on le fabrique à Metzeral"]

On observe que, étant donné que ces énoncés ne paraissent guère susceptibles de recevoir l'interprétation concurrente en *se moyen*, l'extériorisation du complément au moyen de l'antéposition ne donne pas des énoncés très naturels:

- ? En quelques minutes, les pillages s'effectuent<sup>10</sup>.
- ? A la caisse, les fruits et légumes se pèsent.
- ? Sous les auspices de l'Intourist, notre voyage en URSS s'effectuait.
- ? Sur une scène de trente mètres de long, vingt mètres de profondeur, dix mètres de haut, cette super-production théâtrale se joue.
- ? à Munster, le munster ne se fabrique pas... à Metzeral, on le fabrique<sup>11</sup>.

Comment rendre compte de ce phénomène ? Précisons d'abord les choses suivantes :

Le fait de remarquer que le complément antéposé semble incompatible avec une intonation de type continuatif ne constitue pas, à lui seul, une explication suffisante puisque la question est justement de découvrir quels changements structurels sont induits par ladite intonation continuative.

Par ailleurs, le recours à la notion de "thème du message" - en disant par exemple qu'en position à gauche, le complément se trouve thématifié - nous semble occulter une étape descriptive essentielle, en laissant sans véritable réponse le problème proprement grammatical posé par le phénomène de l'antéposition.

Enfin, le peu de naturel des énoncés ci-dessus montre - s'il en était besoin - que l'antéposition est bien loin de se limiter à une question de choix stylistique.

Une conception plus étroitement syntaxique (que toutefois nous ne retiendrons pas) reviendrait à dire que ces compléments ont subi une *transformation* d'antéposition à partir d'une position canonique abstraite

---

10. Afin de rendre plus lisibles les exemples que nous avons inventés, et parce que cela correspond aux habitudes de lecture, nous avons choisi de séparer le complément antéposé du reste de la construction par une virgule.

11. Ce dernier exemple montre que la présence d'une modalité négative rend l'antéposition du complément particulièrement irrecevable (voir *infra*).

située à droite du verbe, et que ce déplacement serait à même d'induire certaines différences d'interprétation ou d'acceptabilité.

Il nous semble que, pour les exemples en “de formulation”, Il serait maladroit d'expliquer l'impossibilité de passer de *l'argile se sèche au soleil* à *au soleil, l'argile se sèche* en disant que, dans ce type de construction, l'antéposition du complément locatif se trouverait bloquée. En effet, rien n'empêche d'avoir :

*au soleil*, l'argile se sèche à l'aide d'un appareil spécial  
*à la caisse*, les fruits et légumes se pèsent avec une balance  
 électronique  
*sur une scène de 30 mètres de long, 20 mètres de profondeur, 10  
 mètres de haut*, cette super-production théâtrale se joue  
 nécessairement avec des micros

On pourrait alors “enrichir” l'explication donnée plus haut en disant que l'antéposition du complément locatif n'est possible que si le verbe s'adjoint par ailleurs un complément à valeur “instrumentale”.

Mais là encore, la description ne serait pas suffisante car, d'une part, l'antéposition qu'on constate pour les locatifs se vérifie aussi pour les temporels :

*le dimanche*, les médicaments s'achètent à la pharmacie de garde  
*en été*, l'argile se sèche au soleil

et par ailleurs, le complément intérieur “de substitution” que doit s'adjoindre le verbe est lui-même variable ; il peut exprimer le temps ou la manière, aussi bien que le lieu :

à Metzeral, il se fabrique *dans trois usines différentes*  
*au printemps*  
*à l'aide d'un appareil spécial*

Notons pour finir que la notion même d'antéposition est absolument insuffisante ; avec un profil intonatif approprié, c'est-à-dire avec un contour de type terminal sur le complément antéposé et un contour plat sur la partie verbale<sup>12</sup>, on trouverait fort acceptables les énoncés suivants :

*seulement à Metzeral* il se fabrique  
*à la caisse* ils se pèsent, pas ici<sup>13</sup>  
*au soleil* elle se sèche, pas à l'ombre

Ici, l'antéposition, qui donne un effet “intérieurisant”, est tout à fait compatible avec l'interprétation instrumentale<sup>14</sup>.

12. Voir le document 3, *infra*.

13. Les contrastes sont fréquents dans ce type de structure.



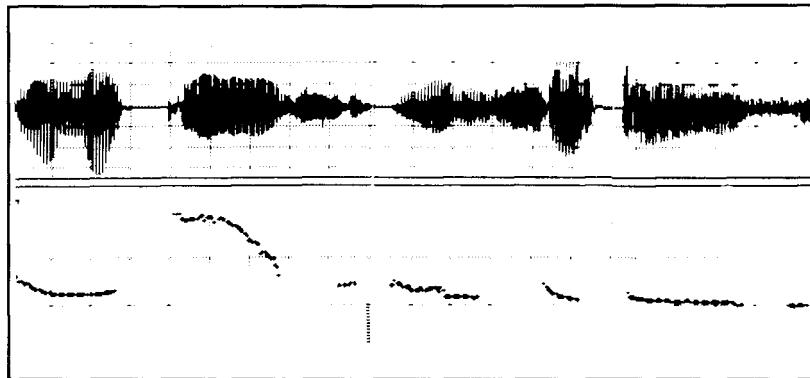




à “se de formulation”, l'antéposition du complément est envisageable à condition qu'elle s'effectue sous forme de noyau, dans une structure macro-syntaxique du type

à la caisse ils se pèsent . (pas ici)  
 Noyau Postfixe

Le profil intonatif rend apparente la bipartition propre à ces constructions :



**Doc.3** : à la caisse ils se pèsent. structure Noyau + Postfixe. Le trait vertical en pointillés marque la frontière entre le noyau (à la caisse) et le postfixe (ils se pèsent).

Sont ainsi à analyser comme des noyaux les compléments antéposés des énoncés cités plus haut et que l'on rappelle ici :

seulement à Metzeral il se fabrique  
 à la caisse ils se pèsent. pas ici  
 au soleil elle se sèche

Voici d'autres exemples de compléments-noyaux antéposés<sup>16</sup> :

un ochon de pain ça s'appelle (ex. de J. Pohl)  
 un franc il manque (ex. de J. Pohl)  
 des calamités publiques vous allez devenir (ex. de J. Pohl)  
 un très beau chat tu es (ex. de J. Pohl)  
 ah oui et un pain il nous faut demain (ex. de J. Pohl)

16. Ce type d'antéposition ne sera pas traité ici. Pour une présentation, voir C. Blanche-Benveniste et al. (1990), et F. Sabio (1992).

*Un haut-le-cœur* elle a eu sitôt qu'elle m'a vue. (écrit, texte de R. Forlani)

Moi, elle me nettoyait jamais. *Toute seule* elle me laissait. (écrit, texte de R. Forlani)

*Que de la tendresse* tu m'inspires. (écrit, texte de R. Forlani)  
*quinze cents balles environ* ils avaient l'air de dire que ça coûtait  
 (oral)

Dans les énoncés précédents, tout le domaine verbal se trouve réalisé comme un postfixe, c'est-à-dire comme une séquence caractérisée par l'absence de relief tonal (*voir document 3*) ainsi que par certaines restrictions syntaxiques dont il sera question ci-après. On voit avec ces exemples que, du moment que le noyau n'est pas vidé du complément du verbe, l'antéposition cesse d'être problématique.

Dernière remarque, la description en préfixe et noyau permet de comprendre pourquoi, même quand le complément est bel et bien postposé au verbe, l'interprétation instrumentale peut disparaître au profit de l'interprétation en *se* moyen : c'est quand le complément n'est pas affilié à la position de noyau mais à celle de postfixe (*voir document 2*) :

l'argile se sèche	au soleil
<i>Noyau</i>	<i>Postfixe</i>

Nous venons de présenter à l'aide d'exemples assez simples l'hypothèse selon laquelle l'analyse grammaticale pourrait gagner à être conduite selon les deux plans autonomes mais inter-reliés que sont la micro-syntaxe et la macro-syntaxe. Avant d'illustrer cette hypothèse plus avant, il nous paraît utile de rappeler brièvement quelques concepts de l'analyse micro-syntaxique en rection et valence proposée par C. Blanche-Benveniste et K. van den Eynde sous le nom d'approche pronominale, puis de poser la question de la linéarité en syntaxe.

## 2. L'ANALYSE MICRO-SYNTAXIQUE EN VALENCE ET RECTION

### 2.1. PRESENTATION

La syntaxe (ou "micro-syntaxe"), telle qu'elle est conçue ici, peut être présentée comme une grammaire de dépendance qui assigne une structure rectionnelle à des unités constructrices telles que le nom et le verbe. La sémantique "primitive" qui y est attachée est en gros d'ordre argumental. On

peut résumer les propriétés constructrices des verbes par le schéma V[[Px] [Py]], dans lequel les positions régies par le verbe -sujets et compléments- figurent entre crochets.

Par exemple :

savoir : [ [P0] [P1] ]  
 ressembler : [ [P0] [P2] ]  
 préserver : [ [P0] [P1] [P3] ]  
 répondre : [ [P0] [P1] [P2] ]

Les symboles P0, P1, P2, P3 (pour *paradigmes 1, 2, 3*) désignent les fonctions syntaxiques calculées relativement aux paradigmes de proformes possibles pour chaque verbe :

P0 : il-lui<sup>17</sup>  
 P1 : le-lui; le-ça  
 P2 : lui-à lui  
 P3 : lui-de lui; en-de ça

PO	P1	P2	P3	Verbe	Formes pronom. de reprise
il	le			sait	ça
il		lui		ressemble	à lui
il	l'		en	préserve	lui, de ça
il	le	lui		répond	ça, à lui

Les éléments qui occupent une *place de construction* acquièrent - par ce fait même - un certain nombre de propriétés syntaxiques très largement décrites dans l'ensemble des travaux du GARS. On rappelle, pour mémoire :

- *la proportionnalité entre lexique et proformes* : l'hypothèse majeure de l'analyse en rection et valence est que les proformes fonctionnent comme des classificateurs du lexique, et constituent en cela des indices syntaxiques précieux pour calculer sur une base contrôlable les relations entre les unités constructrices et leurs dépendances. La systématisme du lien entre les éléments lexicaux régis (sujets et compléments) et leur version pronominale permet de poser entre les deux l'existence d'une relation de *proportionnalité* : ainsi, *Paul a lu ce livre* sera donné comme proportionnel à *il l'a lu*.

17. La première de chaque paire de proformes est la forme clitique ; la seconde, la forme "disjointe".

- *la réalisation possible dans plusieurs catégories syntaxiques* : les places de constructions peuvent toujours se réaliser à travers plusieurs catégories syntaxiques. Par exemple, la place *P1* d'un verbe comme *savoir* peut être instanciée par une proforme clitique (*il le sait*), une proforme non clitique (*il sait ceci*), un syntagme nominal (*il sait son nom*), une Qu-Phrase (*il sait qu'il est malade*)... La pluralité des catégories affiliées à une place de construction révèle d'importantes propriétés syntaxiques car, pour une fonction donnée, tous les verbes constructeurs n'acceptent pas le même paradigme de catégories. Ainsi, *connaître* - bien que régissant - tout comme *savoir* - une place de type *P1* - refuse les Qu-Phrases : *\*il connaît qu'il est malade*.

- *la mise sous dispositif* : toute construction peut "disposer" ses éléments régis de plusieurs manières :

- dispositif direct : *ça l'intéresse*
- dispositif d'extraction : *c'est ça qui l'intéresse*
- dispositif restrictif : *il n'y a que ça qui l'intéresse*
- dispositif pseudo-clivé : *ce qui l'intéresse c'est ça*
- dispositif relatif : *ce qui l'intéresse*

La notion de dispositif permet de faire le lien entre les domaines micro- et macro-syntaxiques, puisqu'elle induit, dans le cas de l'extraction et de la restriction, une organisation en noyau + postfixe :

c'est ça	qui l'intéresse
il n'y a que ça	qui l'intéresse
<i>Noyau</i>	<i>Postfixe</i>

Le dispositif pseudo-clivé correspond, lui, à la séquence macro-syntaxique préfixe + noyau :

ce qui l'intéresse	c'est ça
<i>Préfixe</i>	<i>Noyau</i>

Cependant, au plan des relations strictement micro-syntaxiques, il faut souligner que ces divers dispositifs n'affectent nullement les relations dépendancielles existant entre les termes de la construction : dans tous les exemples précédents, la proforme *ça* occupe la place *P0* (fonction sujet).

## 2.2. PLACES SYNTAXIQUES ET LINEARITE

Le modèle micro-syntaxique présenté ici ne rend pas directement compte des phénomènes touchant à l'emplacement linéaire des unités : c'est par simple convention que l'on a schématisé plus haut la structure

rectionnelle de *répondre* par la séquence [P0] [P1] [P2]<sup>18</sup> ; nous aurions pu aussi bien adopter la notation [PO] [P2] [P1] (l'ordre que l'on observe dans *il a répondu à Marie qu'il serait en retard*), [P2] [P0] [P1] (comme dans *à Marie, il a répondu ceci*) ou encore [P2] [P1] [P0] (*à Marie, qu'a-t'il répondu*).

Afin de pouvoir justifier la non prise en compte de la linéarité par la composante micro-syntaxique du modèle grammatical, il faut insister sur le caractère très abstrait de la notion de *place syntaxique* introduite plus haut : celle-ci constitue en effet une unité fort complexe dans la mesure où elle implique un mouvement d'abstraction vis-à-vis des catégories et des modes singuliers de réalisation. On peut admettre qu'entre termes concrets et places syntaxiques existe une certaine autonomie. C'est en vertu de cette hypothèse d'autonomie que, par exemple, on s'autorisera à dire que dans *il boit*, la position complément est bel et bien présente, mais qu'elle est instanciée par un élément zéro ; en vertu de cette hypothèse toujours que l'on pourra considérer comme syntaxiquement identiques des termes différents (voir plus haut les phénomènes de pluri-catégorialité), et syntaxiquement dissemblables des termes identiques (*Marie l'a vu* opposé à *on a vu Marie*). Il découle de ce fait que les places syntaxiques ne sont pas observables en tant que telles, mais ne peuvent être appréhendées qu'indirectement, par le biais de leurs instanciations. Comme l'écrit J.-C. Milner,

Pour pouvoir raisonner sur les sites [*pour nous "places"*], la syntaxe préfère généralement les rendre visibles. Or, cette visibilité suppose qu'on raisonne sur des sites occupés par des termes. En ce sens, on peut dire que la syntaxe s'appuie sur des termes occupant des sites (1989, 292).

Toute approche syntaxique, quel que soit le cadre théorique dont elle se réclame, doit prendre position sur la manière dont s'établit le passage entre le plan des phénomènes observables et celui des places abstraites.

On a insisté plus haut sur le caractère concret des faits d'instanciation : ils s'incarnent dans une forme phonologique, dans une substance phonique, sont analysables au plan morphologique, se répartissent en catégories syntaxiques... A leur appartenance au concret, ils doivent de s'inscrire dans une linéarité immédiatement perceptible. Or, s'il est évident que les termes possèdent des caractéristiques linéaires, nous défendrons l'idée qu'il n'en va pas de même pour les places syntaxiques elles-mêmes, bien conscient d'être

---

18. Plus précisément, l'ordre P0 P1 P2 se fonde sur l'organisation séquentielle des clitiques (*il le lui répond*), mais ne prétend nullement constituer un ordre syntaxique fondamental.

sur ce point en rupture avec plusieurs modèles syntaxiques. Certaines observations d'ordre distributionnel guideront l'argumentation.

Au plan de la répartition séquentielle des termes syntaxiques, il est bien connu que la possibilité de faire varier l'emplacement linéaire dépend grandement des contraintes "micro-grammaticales" inhérentes aux catégories. Par exemple, la catégorie clitique connaît de sévères contraintes de linéarité (*je le lui ai promis* mais \**je lui l'ai promis*). En outre, si l'un des constituants vient à être mis en extraction, il devra alors être antéposé au verbe (*c'est à Marie que j'ai promis ce livre* mais \**j'ai promis ce livre c'est à Marie*). Ces quelques phénomènes montrent qu'on ne peut pas décrire de manière unifiée les propriétés linéaires des termes occupant une place syntaxique : la micro-grammaire des catégories ainsi que certains phénomènes comme la mise sous dispositif assument en ce domaine un rôle différenciateur qui semble interdire toute généralité descriptive... mais est-ce bien certain ? car après tout, si l'on accepte l'hypothèse - et tout syntacticien doit l'accepter - selon laquelle des termes appartenant à des catégories différentes peuvent correspondre à une place syntaxique unique, il doit être *théoriquement* possible de soutenir que des termes présentant des caractéristiques linéaires différentes puissent correspondre à une place dotée d'une propriété linéaire abstraite. Cette hypothèse - souvent retenue par les linguistes générativistes - suppose au moins deux choses :

1) pouvoir dire que certains termes occupent une place linéaire canonique, normale, basique... donc une place linéaire correspondant à la place linéaire de la fonction qu'ilsinstancient.

2) pouvoir décrire les éventuelles "distorsions"<sup>19</sup> entre termes et places en recourant à la notion de transformation linéaire : antéposition, postposition, déplacement.

Le modèle micro-syntaxique n'accepte pas la notion de transformation linéaire parce qu'il n'accepte pas la conception linéaire des places syntaxiques. L'argument principal motivant ce refus est qu'il semble impossible d'opérer la distinction entre ordre canonique et ordre non canonique de manière non arbitraire. En effet, on ne saurait pas bien sur quels faits empiriques se fonder pour dire, par exemple, que la fonction sujet est à gauche du verbe, et la fonction complément, à droite. Nul doute qu'un certain conservatisme syntaxique n'intervienne dans ce choix.

---

19. Voir J.-C. Milner (1989).

On pourrait, comme J.-C. Milner, avancer des arguments statistiques :

Si dans une langue un élément donné occupe régulièrement une place donnée, on conclura que, sauf forte raison de penser le contraire, cette place correspond à sa position. C'est ainsi qu'on construit en français la position du sujet. Sa place est de manière régulière devant le verbe (1989, 396).

Deux mots de commentaire : d'abord, l'argument statistique paraît assez suspect dans la mesure où il est le plus souvent méconnu dans les autres secteurs de l'analyse grammaticale<sup>20</sup>.

Plus fondamentalement, l'idée qu'un complément serait plus souvent à droite du verbe qu'à gauche suppose que l'on raisonne sur les compléments *lexicaux*, à l'exclusion par exemple des proformes clitiques ; de même l'idée que les sujets auraient vocation à se placer à gauche du verbe suppose que l'on exclue certaines catégories comme les *Qu-Phrases*<sup>21</sup>, ce qui est pour nous assez incompatible avec l'hypothèse selon laquelle la notion de place syntaxique devrait transcender l'appartenance catégorielle des termes.

En résumé, nous pensons devoir renoncer à traiter la question de la linéarité de manière homogène, par l'affectation d'une disposition canonique à chaque place micro-syntaxique : dans le modèle qui fonde ce travail, les propriétés linéaires<sup>22</sup> sont principalement affectées à deux niveaux distincts d'analyse syntaxique :

- 1) la micro-grammaire des catégories (voir plus haut l'exemple des clitiques), et
- 2) le plan macro-syntaxique.

La (micro-)syntaxe, quant à elle, ne semble pas intervenir dans l'affecta-

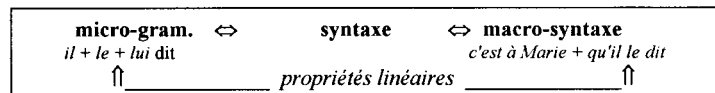
20. On se souvient que N. Chomsky (1957) rejetait sans ambiguïté le recours aux arguments statistiques pour l'analyse syntaxique :

je pense que (...) les modèles probabilistes n'éclairent pas la solution de certains des problèmes fondamentaux posés par la structure syntaxique (p.19 de la traduction française).

21. Il semble en effet que *à cela s'ajoute que le chômage est loin d'avoir été endigué* est mille fois meilleur à *que le chômage est/soit loin d'avoir été endigué s'ajoute à cela*. Dans ce cas précis, l'ordre Objet-Verbe-Sujet est plus "normal" que l'ordre Sujet-Verbe-Objet.

22. D'autres facteurs, tels que la longueur des constituants, semblent avoir une influence sur l'emplacement linéaire.

tion des propriétés linéaires.



Comme on a commencé à le montrer dans la première partie de l'article, c'est au niveau des relations macro-syntaxiques que nous proposons de traiter le cas de l'antéposition des compléments, en disant que ceux-là ne se trouvent pas simplement antéposés à leur verbe constructeur mais qu'ils viennent occuper la place macro-syntaxique de préfixe alors que la partie verbale de l'énoncé, elle, constitue le noyau. Les plans micro- et macro-syntaxiques interagissent de telle sorte que l'affiliation d'un élément au rôle de préfixe (comme d'ailleurs à celui de noyau ou de postfixe) ne peut s'exercer que dans certaines limites imposées par la micro-syntaxe. Dans la suite, on se demandera en quoi consistent ces "limites". La description sera menée selon deux voies :

- *Les places syntaxiques.* Il sera montré que tous les compléments ne peuvent pas se trouver préfixés et que la micro-syntaxe assume un rôle de sélection à cet égard ;

- *L'incidence modale.* On verra que la préfixation a pour effet de soustraire les compléments aux modalités portées par le verbe, ce qui entraîne certains effets sémantiques remarquables.

### 3. PREFIXATION ET PLACES MICRO-SYNTAXIQUES

#### 3.1. LA PREFIXATION DES ELEMENTS DE SIMPLE RECTION

Les éléments de simple rection - ceux quiinstancient une position qui n'est pas définitoire du verbe constructeur - peuvent normalement avoir le statut de préfixe à partir du moment où ils sont sous forme non clitique. En particulier, la préfixation des locatifs et des temporels est des plus fréquente :

*quand tu es jeune* bon tu penses qu'à travailler (La Navale, 42, 10)  
 donc *à ce moment-là* on est obligatoirement en jeu (Occhi, 24, C49)  
*après la manif* il était intervenu à la télévision (Navale, 55, 13)  
*à l'école supérieure* il y avait que deux grands dortoirs (Sola-Sim, 4/14)



*à la Renaude* là-bas il y a que des gitanes (Sola-Sim, 3/11)  
*à la CGT* on (n')a jamais été folklorique (Navale, 57, 6)  
*pour sauver sa tête* Jean Portais n'a que deux atouts (Bonn, 128, 17)  
*pour entendre* il faut plutôt tendre l'oreille (Guait, 19, 1)  
*avec un bon entraînement* c'est faisable (oral télé)

Mais on n'oubliera pas que la préfixation de ce type d'éléments est fortement contrainte dans le cas de certaines constructions telles que la formulation en *se* (voir supra). Seront évoquées par la suite d'autres contraintes qui concernent l'incidence modale, et qui interdisent les énoncés comme *pas à Paris, j'ai passé quinze jours*.

### 3.2. LA PREFIXATION DES COMPLEMENTS VALENCIELS

Pour les compléments valenciels - qu'on considère comme essentiels au fonctionnement syntaxique du verbe - la situation est plus complexe puisque chaque type de place syntaxique doit être envisagé de manière indépendante :

#### 3.2.1. compléments qui réalisent une place P3 (type *en parler*)

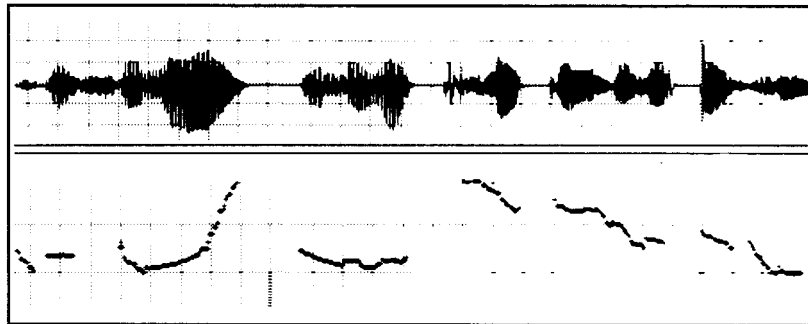
Les compléments [P3] (*en parler, en être convaincu, en faire un portrait...*) semblent pouvoir être préfixés sans difficulté. A cet égard, ce sont les moins problématiques de tous les éléments valenciels :

*de cela* on aura tout le temps de reparler ce soir (oral, télé)  
 Inlassablement, *du passé* ils faisaient table rase. (écrit)  
*De tout cela*, Mitterrand était convaincu. (écrit)  
*de la paix au Proche Orient* il sera encore question demain (oral)  
*des araignées* j'ai peur (oral)  
*De ceux-là* nous dressons plus loin quelques significatifs portraits.  
 (écrit)  
*D'un criminel peut-être ordinaire*, la justice fera l'incarnation des  
 classes laborieuses dangereuses pour les honnêtes gens. (écrit)  
*De ce volet "italien" de l'imbroglia belge* il n'a donc pour l'instant  
 pas été question. (écrit)  
*des instituteurs* on (n') a pas parlé (oral, ex. de J. Pohl)  
*de ça* tu n'as pas besoin ? (oral, ex. de J. Pohl)  
 en revanche *de révolution* on ne parle plus (oral, ex. de J. Pohl)  
 mais *des arméniens* il n'est presque jamais question (oral, ex. de J.  
 Pohl)  
*de la plus grande victoire de la guerre* il reste aujourd'hui quelques  
 vestiges et une certitude (infos télé)  
*du projet initial* il ne reste plus grand-chose (radio)

*de cette évolution* le Real de Madrid a fait les frais depuis deux semaines (oral, télé)

*de ce chahut monstre qui paralysa le territoire* De Gaulle ne se remit jamais (radio, texte lu)

La structure en *préfixe* et *noyau* de ces énoncés peut être illustrée par le document intonatif suivant :



**Doc.4** : structure en Préfixe + Noyau pour l'énoncé *de cela on aura tout le temps de reparler*. Le trait vertical en pointillés marque la frontière entre le préfixe (*de cela*) et le noyau.

### 3.2.2. verbes à structure P1 + P2

Pour ce type de construction, deux cas sont à distinguer :

a) verbes pourvus d'un P1 "non personnel" (type *le lui dire*) :

Possèdent le trait syntactico-sémantique "non personnel", les verbes dont le P1 peut être instancié par *le-ça* (comme *je l'avoue, ça*). Les verbes à P1 uniquement non personnel ont en outre la propriété de pouvoir être formulés sous la forme *ça se, elle se*<sup>23</sup> : *ça ne s'avoue pas facilement, il s'en achète beaucoup, un tel secret, ça ne se confie à personne*.

Pour les constructions de ce type, la préfixation de P1 semble difficile,

23. Voir *Pronom et syntaxe*, 88 sq.

alors que celle de P2 ne pose aucun problème :

<b>le lui</b>	demander	<b>ça, à lui</b>
	acheter	"
	offrir	"
	avouer	"
	devoir	"
	répondre	"
	rappeler	"
	confier	"
	conseiller	"
	présenter	"
<b>l'y</b>	ajouter	<b>ça, à ça</b>
	associer	<b>ça/lui, à ça</b>
	intégrer	<b>ça/lui, à ça</b>

Exemples de préfixation sur P2 :

*A la jeune femme qui leur ouvre la porte*, les policiers annoncent qu'ils sont venus chercher sa sœur pour la renvoyer au Maroc. (écrit)

*à son père* il ne racontait pas les choses tristes (oral)

*à la privation de liberté* M. Marchand ajoute la calomnie (oral télé)

*A la famille* nous présentons nos sincères condoléances. (écrit)

*A ces critiques*, le ministre des Affaires Etrangères répond que cette expulsion aurait dû être ordonnée beaucoup plus tôt. (écrit)

*à Guédin* on rappellera éternellement le sort de la famille Roucoult (oral télé)

Comme si Marguerite Duras voulait nous faire comprendre qu'*au bel "amant de la Chine du Nord"* elle devait non seulement d'avoir perdu autrefois sa jeunesse, mais aussi de la retrouver aujourd'hui. (écrit)

*aux jeunes de l'ouest* le pape a demandé de lutter contre le mal de vivre (oral télé)

il vaut mieux donner aux restos du cœur qu'aux impôts parce qu'*aux restos du cœur* on donne ce qu'on veut (oral, télé)

La préfixation nous semble en revanche plus difficile sur P1 :

? *la calomnie*, M. Marchand ajoute à la privation de liberté

? *nos sincères condoléances*, nous présentons à la famille

? *le sort de la famille Roucoult*, on rappellera éternellement à Guédin

? *les choses tristes* il ne racontait pas à son père

La préfixation pourrait bien sûr passer dans des énoncés à reprise

pronominale comme :

*le sort de la famille Roucoult, on le rappellera éternellement à Guédin*  
*les choses tristes il ne les racontait pas à son père*

mais on ne s'occupe pas de ces constructions ici.

b) verbes à P1 uniquement + personnel (type *l'y inciter*) :

Ce type se caractérise par un P1 uniquement + personnel : *je l'y incite, lui*. Le P2 est, lui, marqué par le non personnel : dans *je l'y incite, y* est forcément en relation avec *à ça (je l'y incite, à ça)*.

Exemples :

<b>l'y</b>	mener	<b>lui, à ça</b>
	obliger	"
	inciter	"
	encourager	"
	former	"
	exhorter	"
	rappeler	"
	contraindre	"
	conduire	"
	habituer	"

On refuse pour cette classe de verbes la préfixation de P1 comme celle de P2 :

la crise a contraint le pays à des économie  
 → \*à des économies, la crise a contraint le pays  
 \*le pays, la crise a contraint à des économies

cette observation a mené les chercheurs à la conclusion suivante  
 → \*à la conclusion suivante, cette observation a mené les chercheurs  
 \*les chercheurs, cette observation a menés à la conclusion suivante

l'incident a rappelé les participants à plus de prudence  
 → \*à plus de prudence, l'incident a rappelé les participants  
 \*les participants, l'incident a rappelés à plus de prudence

j'ai incité Paul à être prudent  
 → \*à être prudent, j'ai incité Paul  
 \*Paul, j'ai incité à être prudent

Deux mots de commentaire :

- On note que le P2 de ce type de verbes possède d'évidentes affinités avec les constructions infinitives : *le contraindre à cesser de fumer, le conduire à ne plus jamais faire ça, l'inciter à travailler plus vite*. Mais ce fait n'explique pas en soi l'irrecevabilité de la préfixation, dans la mesure où les constructions infinitives peuvent fort bien être préfixées lorsqu'elles ont le statut d'associé à une construction verbale :

à répondre de la sorte, tu te rendras ridicule  
à trop te faire plaindre, tu n'obtiendras rien

- Il peut sembler étrange et compliqué de devoir rendre compte de la possibilité de préfixer les éléments P2 (rection prépositionnelle) en passant par les caractéristiques syntactico-sémantiques de P1 (objet non prépositionnel) ; on aurait trouvé bien plus commode de pouvoir formuler un principe du type *si le P2 est de tel ou tel type, il peut (ou ne peut pas) être préfixé* sans avoir à s'occuper du P1 des verbes. Pourtant c'est bel et bien l'élément P1 qui semble compter. Soit

à des économies budgétaires, il faudrait ajouter des décisions d'ordre politique  
? à des économies budgétaires, la crise a contraint le gouvernement

Le premier énoncé semble mieux supporter la préfixation de P2 que le second ; or, les éléments P2 en question sont rigoureusement les mêmes dans les deux cas. D'où notre hypothèse selon laquelle c'est bien le fait que *ajouter* - et non *contraindre* - est compatible avec les P1 "non personnel" qui rend le mieux compte des principes gérant la préfixation.

Pour terminer sur ce sujet, il est intéressant d'observer le comportement macro-syntaxique d'une construction telle que [rappeler [P0][P1][P2]], qui peut apparaître dans chacune des deux structures qu'on vient de décrire : l'une en P1 non personnel et P2+personnel, et l'autre en P1+personnel et P2 non personnel. Les différences d'acceptabilité apparaissent clairement :

a) P1 non personnel ; P2 +personnel :

j'ai rappelé la date de l'examen aux étudiants  
→ aux étudiants, j'ai rappelé la date de l'examen  
→ ?la date de l'examen, j'ai rappelé aux étudiants

b) P1 +personnel ; P2 non personnel :

la crise a rappelé le gouvernement au sens des responsabilités  
→ ? au sens des responsabilités, la crise a rappelé le gouvernement  
→ ? le gouvernement, la crise a rappelé au sens des responsabilités

On pourrait être tenté de mettre en rapport la résistance à la préfixation au caractère “essentiel” de certains compléments :

- \* la crise a rappelé le gouvernement
- ? la crise a contraint le pays
- \* cette observation a mené les chercheurs

Mais une telle explication a comme principale faiblesse de manquer de généralité, puisque, comme on l'a vu, même les éléments P3 les plus indispensables semblent pouvoir être préfixés sans difficulté majeure (*de cela il sera question, de Paul dépend la réponse*).

Une remarque d'ordre plus sémantique consiste à noter que les P2 non préfixables sont ceux qui apparaissent dans les structures V[[P1][P2]] à sens non datif.

### 3.2.3. les verbes “à complexité” (type *ça s'ajoute à ça*)<sup>24</sup>

Les verbes qui possèdent le trait de complexité ont la caractéristique de pouvoir être réalisés sans leur valence prépositionnelle à condition de s'adjoindre un P0 pluriel :

- ce problème s'ajoute à cet autre → ces problèmes s'ajoutent,
- ce problème peut être comparé à celui-là → ces problèmes peuvent être comparés
- ce problème dépend de cet autre → ces problèmes dépendent l'un de l'autre

- En structure P1+P2, on trouve des verbes comme

**ça/il** succède **à ça/à lui**  
correspond

et des constructions en *se*, comme

**ça/il** s'associe **à ça/à lui**  
se ralie  
s'ajoute  
se surajoute  
se compare  
s'identifie  
s'unit  
se mêle  
s'assimile

---

24. Voir C. Blanche-Benveniste et al. (1990), 194-195.

- Dans la structure comportant un P3, on relève les verbes à complexité suivants :

<b>ça</b>	se dégage	<b>de ça</b>
	découle	"
	provient	"
<b>ça</b>	dépend	<b>de ça/de lui</b>
	relève	"

On observe que dans ces constructions, la préfixation de P2 ou P3 peut provoquer le déplacement du sujet à droite du verbe :

Exemples sur P2 :

- ce problème-ci s'ajoute à celui-là  
→à ce problème-ci s'ajoute celui-là
- plusieurs sénateurs se sont déjà raliés aux députés de droite  
→aux députés de droite se sont déjà raliés plusieurs sénateurs
- A cette fonction se surajoute celle de support de forme marquée  
comme indéfinie (écrit)
- à chaque étape du dialogue entre l'homme et la machine  
correspondent plusieurs métiers (oral, Deglie, C83, 6, 4)
- aux robes et aux bijoux succèdent bien vite la combinaison et le  
casque (télé)
- à la joie que vous avez ressentie à l'annonce d'une telle nouvelle  
succède une petite angoisse (radio)

Exemples sur P3 :

- tous ces problèmes ont découlé de la dernière guerre  
→de la dernière guerre ont découlé tous ces problèmes
- une impression étrange se dégage de la première partie du livre  
→de la première partie du livre se dégage une impression étrange
- arrosages : d'eux dépend la réussite ! (écrit, livre de jardinage)

### 3.2.4. le cas des verbes à structure P0+P1

La préfixation des compléments des verbes transitifs pose des problèmes assez complexes que nous examinerons dans la partie consacrée aux modalités. Pour l'instant, on se contentera de noter que la préfixation ne

paraît fréquemment attestée que pour un petit nombre de verbes : les verbes appréciatifs comme *aimer*, *détester*, *adorer*, et les verbes du type *savoir* et surtout *connaître*. La plupart des exemples qui suivent proviennent des relevés effectués par J. Pohl et par I. Fónagy :

**connaître, savoir :**

le jugement, vous connaissez ? (écrit)  
 l'amour, vous connaissez ? (titre d'une pièce)  
 Afghanistan, connais pas (titre d'un article)  
 la politique-fiction, vous connaissez (titre d'un article)  
 Redu-la-Spatiale, on commence à connaître (titre article)  
 Verdun, je connaissais, tout le monde connaît Verdun  
 mais oui la rasette, je connais  
 P. est un grand spécialiste du peplum mais n'apporte rien de nouveau  
 dans ce film. Les gros muscles, les défenseurs de la jeune fille, on  
 connaît déjà (écrit)  
 Roger Vailland moi je connaissais pas bien  
 moi la bourgeoisie de province j'ai pas connu (écrit)  
 combien ça a coûté je sais pas  
 inventer, je saurais pas (écrit)  
 comparer, on peut (écrit)  
 Raconter le trajet aéroport de Nice - rue d'Antibes Cannes, je peux  
 pas (écrit)

**verbes d'appréciation :**

et bien Rodin, on n'aimait pas du tout  
 moi je crois qu'un très bon flan que je te ferais au four, tu aimerais  
 bien  
 mais je crois que les framboises, ils aiment bien  
 le bon yaourt il aime  
 parce que l'hygiène j'aime pas tellement  
 le sanglier, tu aimes, petite fille ?  
 rouler le soir, elle n'aime surement pas  
 Roger Gallet, vous aimez bien ?  
 les modaux je déteste moi  
 ce temps je supporte pas  
 moi le chocolat j'adore  
 les F3 elle supporterait pas (oral, film)

Sur ces constructions, nous nous limiterons dans l'immédiat à quelques



simples observations<sup>25</sup> :

La préfixation semble induire une saisie non individualisante du lexique. Cela se traduit notamment par une certaine “chosification” dès qu’il s’agit de personnes humaines : dans *les défenseurs de la jeune fille*, on connaît, il est surtout question de connaître, de manière générique, un type prototypique de personnage de cinéma. Dans les exemples cités, les noms *Roger Vailland* ou *Rodin* font davantage référence aux sculptures de Rodin ou aux ouvrages de Vailland qu’aux personnes elles-mêmes. A ce propos, un adverbe sémantiquement individualisant comme *personnellement* passe pour nous assez mal dans l’énoncé *Roger Vailland moi je connaissais personnellement*.

L’effet non individualisant imputable à la préfixation touche également les faits de quantification : si *les étudiants, je connais* passe très bien, on trouvera moins bonnes les séquences *? dix étudiants, je connais*, *? presque tous les étudiants, je connais* ; quant à un indéfini à sens fortement individualisant tel que *chaque*, il semble totalement irrecevable : *\* chaque étudiant, je connais*.

Ces constructions paraissent également induire une saisie non individualisante du temps : on note que tous les verbes cités sont fortement statifs dans les exemples cités ; ils apparaissent pour cela difficilement ponctualisables. En revanche, si on prend le verbe *aimer* dans un sens nettement occurrenceiel, on s’aperçoit que la préfixation du complément devient plutôt étrange : *\* son amant, elle a aimé toute la nuit*, *? son mari, elle aura aimé jusqu’au bout*.

### 3.2.5. locatifs et compléments “de manière” à statut valenciel

Enfin, les compléments valenciels de type *y* locatif ou *ainsi* passent mal sous forme préfixale, contrairement à leurs correspondants simples rectionnels<sup>26</sup>. La différence d’acceptabilité est très nette entre

ici à Benot, il y a eu deux feux comme ça en quinze jours (locatif simple rectionnel), et

?à Benot, il habite  
il réside  
il va  
il vit (locatif à statut valenciel)

25. Qui résument certaines observations faites dans F. Sabio (1992).

26. Comme les verbes transitifs, les verbes à valence locative seront réexaminés dans la 5<sup>e</sup> partie.

Pour certains verbes à rection locative qui supposent l'existence d'un "point d'aboutissement", la préfixation produit des effets de sens très sensibles. Dans

il a lancé le ballon près de Paul

le locatif semble constituer le point d'aboutissement induit par le mouvement (le ballon aboutit près de Paul). Par contre, dans

près de Paul, il a lancé le ballon

le locatif préfixé semble ici devoir être interprété indépendamment du sémantisme propre au verbe *lancer*. On pourrait gloser l'énoncé en deux parties distinctes : *il est près de Paul / il lance le ballon*<sup>27</sup>.

L'effet serait assez semblable pour *au fond de la piscine, je suis tombé*, comparé à *je suis tombé au fond de la piscine*.

- Les valences proportionnelles à *ainsi, comme ça* semblent moins préfixables encore que les locatives :

il s'est comporté bêtement  
→ ? bêtement, il s'est comporté

il s'en est sorti avec talent  
→ ? avec talent, il s'en est sorti

tu t'y es pris n'importe comment  
→ ? n'importe comment, tu t'y es pris

tu as agi stupidement  
→ ? stupidement, tu as agi

l'album s'appelle ici-Londres  
→ ? ici-Londres, l'album s'appelle

j'intitule cette partie avant-propos  
→ ? avant-propos, j'intitule cette partie

je le considère comme mon frère  
→ ? comme mon frère, je le considère

Pour conclure cette partie, nous insisterons sur le fait que la préfixation des compléments est soumise à certaines propriétés micro-syntaxiques des

---

27. L'acceptabilité de *près de Paul, il a lancé le ballon* est due au fait que *lancer* admet la réalisation zéro de sa valence. Ainsi, on analyse le préfixe *près de Paul* comme un simple rectionnel. Rection et valence locative co-existent d'ailleurs dans *près de Paul, il lance le ballon vers Marie*. De même, *à Paris* est valenciél dans *j'habite à Paris*, mais simple rectionnel dans *à Paris, j'habite dans le 14<sup>e</sup>*.

constructions dans lesquelles ils apparaissent. Ces propriétés sont à certains égards assez abstraites : elles obligent à prendre en compte la nature des places syntaxiques ainsi que certains aspects comme le trait syntactico-sémantique + ou - personnel, le trait de complexité, ou encore le caractère valenciel ou rectionnel des éléments construits. On note en outre que le caractère préfixable des compléments n'est pas lié de manière simple à leur "faible nécessité" par rapport au verbe, comme l'intuition pourrait le faire croire (dans *il sera question de ça*, le complément prépositionnel est préfixable malgré son caractère essentiel). Enfin, le phénomène de préfixation ne peut pas toujours être conçu de manière isolée puisqu'il induit parfois d'autres faits linéaires comme la postposition du sujet.

#### 4. PREFIXATION MACRO-SYNTAXIQUE ET "DOMAINE D'INCIDENCE"

En introduisant plus haut le domaine micro-syntaxique, on a vu que les termes qui occupent les places syntaxiques acquièrent un certain nombre de propriétés : réalisation possible dans plusieurs catégories syntaxiques, proportionnalité entre lexique et proformes... Une autre propriété que connaissent généralement les termes régis consiste à pouvoir s'adjoindre les modalités du constructeur : modalités affirmatives, négatives, restrictives, contrastives.

Nous proposons de poursuivre la description macro-syntaxique des compléments-préfixes par l'observation du jeu des modalités au sein du groupe de construction verbale.

Au plan morpho-syntaxique, tout d'abord, il convient de distinguer la modalité *de relation*, morphologiquement portée par le verbe tensé, et la modalité *de termes*, directement branchée en tête du constituant à modaliser<sup>28</sup>.

##### Exemples de modalité de termes :

il est allé à Paris mais *pas* avec sa mère  
 je dis ça *pas* seulement par dépit  
 j'ai enseigné l'anglais mais *surtout* à Marseille  
 il a vécu à Lyon *qu'* en 1988  
 ils venaient me chercher le matin pour partir pour aller chasser *pas*  
 tout le temps mais enfin de temps à autre (Conseil, 12, c.49)

28. Se reporter à C. Blanche-Benveniste, et al. (1990) pour une analyse plus détaillée.

**Exemples de modalité de relation :**

il *n'est pas* allé à Paris avec sa mère  
 je *ne dis pas* ça seulement par dépit  
 j'ai *surtout* enseigné l'anglais à Marseille

Au plan des effets sémantiques, la modalité de relation a une portée (un "scope") parfois assez floue<sup>29</sup>, contrairement à la modalité de terme dont la portée sémantique est clairement définie, puisque linéairement repérable<sup>30</sup>. Comme le note D. Gaatone (1971), bien que la tradition grammaticale présente les adverbes comme "modifiant le verbe", c'est en fait beaucoup plus que le verbe qui est affecté par des termes comme *pas*, *surtout*, ou *beaucoup*.

Il est évident que *ne-pas*, comme d'autres adverbes, ne détermine point uniquement le verbe, dès que celui-ci est suivi d'une ou plusieurs expansions. Dans une phrase comme "le parlement ne siège pas en permanence", la négation porte sur le rapport qui s'établit entre le verbe et son expansion (...) Dans un énoncé tel que "je ne parle pas de cela", c'est à nouveau le rapport entre le verbe et l'objet qui est nié et rien d'autre (Gaatone, 1971, 79).

On peut schématiser les deux types de modalité au moyen du schéma suivant, dans lequel *V* désigne le verbe constructeur, [Px] et [Py], des positions régies quelconques et *m*, la modalité :

<p>V [ [Px] [Py<sub>m</sub>] ] : modalité de <b>terme</b>: portée clairement définie          V<sub>m</sub> [ [Px] [Py] ] : modalité de <b>relation</b> : mise "en facteur commun" de la modalité. portée floue</p>
---

En résumé, tout terme régi est structurellement *susceptible* d'être affecté sémantiquement par une modalité de relation. En revanche, on notera que la micro-syntaxe telle qu'elle a été définie ne permet pas de spécifier quelle place est *sémantiquement* affectée par telle ou telle modalité dans tel ou tel énoncé. Autrement dit, les termes occupant des places réactionnelles sont structurellement indifférenciés quant à leur possibilité de constituer la portée

29. Par exemple, dans *alors tu trouveras une autre personne d'un certain âge tu lui demanderas si avant on buvait pas le viandox dans les bars avec des grosses tasses blanches épaisses* (Lomba, 22, c49), la portée de la modalité négative de relation n'est pas spécifiée au plan micro-syntaxique : s'agit-il de ne pas boire le viandox, de ne pas boire dans les bars, ou de ne pas boire avec des grosses tasses blanches épaisses ?

30. Nous ne tenterons pas de définir plus précisément la notion de "portée"; Ducrot utilise lui l'expression "segment incident" pour désigner la portion d'énoncé sur laquelle portent les morphèmes dits "à segment incident" (comme à *peine*, *même*, *aussi*) : voir O. Ducrot (1972), 256-257.

sémantique de la modalité (c'est ce que veut résumer la notation  $V_m [[Px] [Py]]$ , dans laquelle l'indice  $m$  se trouve en quelque sorte placé en facteur commun et peut porter sémantiquement soit sur [Px] soit sur [Py]). Nous présenterons ici l'hypothèse selon laquelle l'organisation macro-syntaxique est à même de spécifier les relations entre positions relationnelles et portée de modalité. Plus précisément, on montrera que les compléments préfixés ont comme caractéristique essentielle de toujours demeurer hors du domaine d'incidence modale<sup>31</sup>. Cela signifie

1) qu'ils sont sémantiquement soustraits aux modalités verbales de relation ;

2) qu'ils ne peuvent pas s'adjoindre les modalités de termes.

#### 4.1. PREFIXES ET MODALITE DE RELATION

Soit les énoncés suivants qui présentent une modalité négative de relation :

à son père, il ne racontait pas les choses tristes  
 à la privation de liberté, il ne veut pas ajouter la calomnie  
 de cela, je n'ai pas envie de parler  
 avec sa mère, il n'est pas allé à Paris  
 quand j'ai eu mon accident je ne me suis plus du tout senti enfant  
 (Occhi, 1, c49)  
 à ce moment-là il était pas là (Occhi, 8, c49)  
 en tant que paysan je ne m'occupe pas de ça (Conseil, 14, c49)  
 pendant la guerre il y en a pas eu des quantités industrielles (Bresq,  
 28, 10, c58)

On vérifie que les compléments préfixés sont extérieurs au domaine d'incidence modale négative par la difficulté de les mettre en contraste :

? à son père, il ne racontait pas les choses tristes *mais à sa mère*  
 ? à la privation de liberté, il ne veut pas ajouter la calomnie *mais à l'injustice*  
 ? de cela, je n'ai pas envie de parler *mais de ceci*  
 ? avec sa mère, il n'est pas allé à Paris *mais avec sa voisine*  
 ? quand j'ai eu mon accident je ne me suis plus du tout senti enfant,  
*mais deux mois avant*  
 ? à ce moment-là il était pas là, *mais le jour d'avant*  
 ? en tant que paysan je ne m'occupe pas de ça, *mais en tant que citadin*

---

31. Ce terme est emprunté à D. Gaatone (1971).

? pendant la guerre il y en a pas eu des quantités industrielles, *mais à partir de quarante-six*

L'expression du contraste est toutefois possible au prix de certaines manipulations syntaxiques :

- soit en créant une seconde construction macro-syntaxique en *préfixe* + *noyau* selon la formule :

à son père il ne racontait pas les choses tristes, *mais à sa mère oui*  
de cela je n'ai pas envie de parler, *mais de ceci OK*

- soit en remplaçant la modalité de relation par une modalité de terme branchée sur le dernier constituant des énoncés :

à son père il racontait les choses tristes *mais pas à sa mère*,  
Quand on est venus ici pour la première fois, on voyait encore  
l'océan entre les hôtels, *mais plus maintenant* (D. Lodge,  
Nouvelles du Paradis, trad. française).

Mais, si on laisse de côté ces possibilités, il semble bien que les compléments ne peuvent être dans le scope de la négation qu'à la condition de se trouver disposés à l'intérieur du noyau<sup>32</sup> :

il ne racontait pas les choses tristes à son père *mais à sa mère*  
il ne veut pas ajouter la calomnie à la privation de liberté *mais à l'injustice*  
je n'ai pas envie de parler de cela *mais de ceci*  
il n'est pas allé à Paris avec sa mère *mais avec sa voisine*  
je ne me suis plus du tout senti enfant quand j'ai eu mon accident  
*mais deux mois avant*  
il était pas là à ce moment-là, *mais le jour d'avant*  
je ne m'occupe pas de ça en tant que paysan *mais en tant que citadin*  
il y en a pas eu des quantités industrielles pendant la guerre *mais plutôt à partir de quarante-six*

Comme il a souvent été remarqué, les énoncés à rection causative sont ceux pour lesquels la préfixation peut avoir les effets sémantiques les plus nets. Des exemples comme :

je ne suis pas parti à cause de ma famille  
on ne dépose jamais de motion de censure pour faire plaisir au  
gouvernement

---

32. Ce phénomène est plus difficile à tester pour les modalités restrictives en *que* qui sont généralement branchées à gauche du terme sur lequel elles portent : voir cependant *ben pendant l'été il y a eu que des aubergines* (Liot, 8/3), où il semble que la restriction ne puisse pas porter sur le temporel, alors que cela serait à la rigueur possible dans *il y a eu que des aubergines pendant l'été*.

sont sémantiquement ambigus dans la mesure où ils présentent plusieurs “candidats” plausibles à la portée de la négation (est-ce le verbe qui est nié ou la partie qui exprime la cause ou le but ?).

Par contre, la préfixation des compléments, dans :

à cause de ma famille, je ne suis pas parti  
pour faire plaisir au gouvernement, on ne dépose jamais de motion  
de censure

a pour effet de vider le noyau macro-syntaxique de la partie causative, et par conséquent de ne plus permettre d'interprétations concurrentes pour ce qui est de la portée de la négation (c'est forcément ici le verbe qui est nié).

On peut généraliser cette observation à certains modalisateurs affirmatifs ou restrictifs du type *bien, seulement, surtout...* :

à son père, il racontait *surtout* les choses tristes  
à Paris, il a *souvent* habité dans le 14<sup>e</sup>  
à la privation de liberté, il veut *bel et bien* ajouter la calomnie  
avec sa mère, il est allé *seulement* à Paris  
hier, ils se sont *bien* fait voler leur voiture  
avec Marie, on ira *peut-être* en Irlande

Les éléments préfixes (qu'ils soient valenciels ou simples rectionnels) ne peuvent pas constituer la portée des modalités ; il semble en effet que :

*surtout* porte sur la relation entre *raconter* et *les choses tristes* ;  
*souvent*, sur la relation entre *habiter* et *dans le 14<sup>e</sup>* ;  
*bel et bien*, sur la relation entre *ajouter* et *la calomnie* ;  
*seulement*, sur la relation entre *aller* et *à Paris* ;  
*bien*, sur la relation entre *se faire voler* et *leur voiture* ;  
*peut-être*, sur la relation entre *aller* et *en Irlande*.

On le vérifie de manière indirecte par la possibilité d'extraire au sein d'un même bloc l'élément régi modalisé et sa marque modale :

à son père, **c'est surtout les choses tristes qu'il** racontait  
à Paris, **c'est souvent dans le 14<sup>e</sup> qu'il** a habité  
à la privation de liberté, **c'est bel et bien la calomnie qu'il** veut  
ajouter  
avec sa mère, **c'est seulement à Paris qu'il** est allé  
hier, **c'est bien leur voiture qu'ils** se sont fait voler  
avec Marie, **c'est peut-être en Irlande qu'on** ira

Les éléments du type *surtout* ou *seulement* ont ici un effet “paradigmatisant” dans la mesure où “ils suggèrent en tant que présupposé un paradigme d'éléments [...]” (H. Nölke, 1993, 49). De fait, on pourrait développer sous forme de liste paradigmatique la partie des énoncés

précédents qui sont sous le scope de la modalité, et faire apparaître ainsi les possibilités de contraste :

à son père	il ne racontait	pas	les choses agréables
	mais surtout		les choses tristes

Enfin, les exemples suivants montreront que la modalité interrogative de relation, en *est-ce que* paraît soumise aux mêmes limitations. Dans les énoncés,

à ta mère, est-ce que tu oserais dire ça ?  
à Paris, est-ce que tu les as vus ?  
de ceci, est-ce qu'ils avaient envie de parler ?  
au niveau de ta vie professionnelle, est-ce que ça a changé beaucoup  
de choses (enfants, 2, c49)  
à ces enveloppes-ci, est-ce que correspondent celles-là ?

L'interrogation, marquée par l'élément *est-ce que*, ne peut pas porter sur le préfixe. Ce qui explique l'impossibilité du développement en *ou* à sens alternatif :

? à ta mère, est-ce que tu oserais dire ça ou à ton père ?  
? à Paris, est-ce que tu les as vus, ou à Lyon ?  
? de ceci, est-ce qu'ils avaient envie de parler, ou de ça ?  
? au niveau de ta vie professionnelle, est-ce que ça a changé  
beaucoup de choses, ou sur le plan personnel  
? à ces enveloppes-ci est-ce que correspondent celles-là ou à  
celles-ci?

D'ailleurs, ce n'est pas l'emplacement de *est-ce que* (à cheval entre le préfixe et le noyau) qui est responsable de cet effet ; il est tout aussi difficile d'avoir :

? est-ce qu'à ta mère, tu oserais dire ça ou à ton père ?  
? est-ce qu'à Paris, tu les as vus, ou à Lyon ?  
? est-ce que de ceci, ils avaient envie de parler, ou de ça ?  
?est-ce que au niveau de ta vie professionnelle, ça a changé  
beaucoup de choses, ou sur le plan personnel  
? est-ce qu'à ces enveloppes-ci correspondent celles-là ?



## 4.2. PRÉFIXE ET MODALITÉ DE TERMES

De même que les compléments préfixes ne peuvent pas constituer la portée des modalités de relation, ils ne peuvent pas s'adjoindre les modalités de terme négatives et restrictives<sup>33</sup>, et n'entrent pas facilement dans les contrastes de modalité. Il n'est guère possible d'avoir :

- ? *pas* à son père , il racontait les choses tristes
- ? *qu'*à la privation de liberté, il ajoute la calomnie
- ? *rien que* de cela, j'ai envie de parler
- ? *pas* avec sa mère, il est allé à Paris

De même, les complément-préfixes n'entrent pas aisément dans des contrastes de modalité du type :

- ? à son père *mais pas à sa mère*, il racontait les choses tristes
- ? de ses enfants *mais jamais des vôtres*, elle s'est plainte devant moi
- ? de cela *mais pas de ceci*, j'ai envie de parler
- ? avec sa mère *mais pas encore avec moi*, il est allé à Paris<sup>34</sup>

Ce phénomène montre qu'ils constituent des unités assez "amorphes" vis-à-vis des modalités, tant au plan syntagmatique (ils constituent des domaines que les modalités du verbe ne franchissent pas) que paradigmatique (les termes placés en préfixe se développent difficilement en listes contrastives).

---

33. Ouvrons une parenthèse pour préciser qu'il existe un cas au moins où les éléments préfixes portent une marque de modalisation restrictive en *rien que*. Il s'agit d'exemples comme :

- *rien qu'à Marseille, il y a deux crimes par jour*
- *rien que ces derniers temps ils nous ont sorti le vin de raisin symphonie*  
(radio)
- *après ma deuxième opération rien que dans mon lit déjà je souffrais de la jambe* (Dur, 75/7)

Mais ces séquences antéposées ne sont pas des compléments au vrai sens du terme : il s'agit d'après nous d'éléments non régis (extérieurs à la dépendance syntaxique du verbe), qui dépassent le propos de cet article ; on remarque que le sémantisme de telles restrictions est nettement énonciatif : *pour ne parler que de Marseille, pour ne parler que de ce qui s'est passé ces derniers temps...*

34. Les rares exemples de préfixes qui présentent un contraste sont du type :  
*peut-être pas après dans le professorat mais à l'école ils vivent dans un milieu pratiquement euh entièrement féminisé* (Sciutto, Lic.91, 10, 4)  
*peut-être pas -au niveau gestuel mais au niveau intonation de la voix je trouve que c'était parfait ce qu'elle faisait* (Suter, C42, 16, 5)

L'idée selon laquelle les préfixes constituent des *domaines* macro-syntaxiques particuliers sera à présent illustrée avec l'exemple de la portée du verbe.

#### 4.3. PREFIXATION ET PORTEE DU VERBE

On fait l'hypothèse que, dans les séquences enchâssées du type

à son père, il n'ose pas raconter les choses tristes  
de ses enfants, je crois qu'elle a cessé de se plaindre  
avec sa mère, je veux qu'il aille à Paris

le verbe *oser* porte sémantiquement sur la relation entre *raconter* et *les choses tristes*,

le verbe *croire*, sur les relations entre *cesser* et *de se plaindre*,

le verbe *vouloir*, sur les relations entre *aller* et *à Paris*.

On peut le vérifier si on observe le comportement de certains verbes qui construisent une relation causative, comme

je crois que j'ai commencé à écouter France Culture parce que j'avais  
une copine qui travaille à France Culture (Rhumato)  
je pense que je suis devenu acteur pour faire plaisir à ma famille

Dans leur interprétation la plus banale, on pourrait analyser ces énoncés en disant que les verbes principaux *croire* ou *penser* portent sémantiquement sur la *relation causative* entre les deux constructions qui les suivent. On pourrait les gloser ainsi :

je crois que c'est parce que j'avais une copine qui travaille à France  
Culture que j'ai commencé à écouter France Culture  
je pense que c'est pour faire plaisir à ma famille que je suis devenu  
acteur

Pour dire les choses de manière plus syntaxique, les séquences en *parce que* et en *pour* apparaissent régies par les verbes *écouter* et *devenir*, et non par *croire* ou *penser* : on le vérifie par l'impossibilité d'avoir dans cette interprétation,

\* je le crois parce que j'avais une copine qui travaille à France  
Culture  
\* je le pense pour faire plaisir à ma famille

et par l'effet bizarre produit par la préfixation des séquences causatives,

parce que j'avais une copine qui travaille à France Culture, je crois  
que j'ai commencé à écouter France Culture  
pour faire plaisir à ma famille, je pense que je suis devenu acteur

qui, en obligeant à concevoir que *croire* porte sur la relation entre *commencer* et *écouter France Culture*, et que *penser* porte sur la relation entre *devenir* et *acteur*, oriente vers une interprétation assez absurde dans laquelle le locuteur se montre très hésitant sur ses propres agissements !

De cela on peut retenir que dans les cas d'enchâssement dont le verbe principal est de type modal, les compléments préfixés s'extraitent sémantiquement de la portée verbale.

En conclusion à cette partie, on retiendra que la relation syntactico-sémantique de modalisation (négation, restriction, assertion, interrogation, contrastes, portée sémantique du verbe modal) ne semble pouvoir s'établir qu'au sein de *domaines* spécifiques dont les limites ne coïncident pas forcément avec le groupe de construction verbale dans son entier, tel qu'en rend compte le niveau micro-syntaxique. On fait l'hypothèse que les éléments régis préfixés au noyau macro-syntaxique ont pour caractéristique d'être situés à l'extérieur de tels domaines ("domaines d'incidence modale").

## 5. NOYAU ET MODALISATION INTERNE

Pour faire le lien entre ce qui précède et le phénomène de modalisation interne aux éléments verbaux (type : *à Paris, il ne pleut pas*), considérons les exemples suivants<sup>35</sup> :

la cuisine c'est pour nécessité que je me suis mis à faire (oral, ex. de J. Pohl)  
 et les prunes et tout ça je laisse dix minutes (oral, ex. de J. Pohl)  
 le postafène, je crois qu'autrefois ils donnaient sans prescription  
 (oral, ex. de J. Pohl)  
 d'essence, il dépense moins que toi (oral, ex. de J. Pohl)  
 au restaurant plus tu vas plus tu dépenses (ex. de M. Savelli)  
 mais au théâtre c'est vrai qu'on va vachement moins (ex. personnel)  
 à Paris je suis allé en trente-cinq fin trente-cinq (Lefebvre, 12, 13, c77)

Ces énoncés sont caractérisés par la préfixation de leur valence *non prépositionnelle*<sup>36</sup> (*faire ça, laisser ça, donner ça, dépenser ça*), ou de leur

---

35. La quasi-totalité des exemples donnés dans cette partie proviennent du relevé de J. Pohl (1984).

valence *locative* (*aller là*), c'est-à-dire le type-même de compléments qu'on a décrit plus haut comme difficilement préfixables. Pour rendre compte de ces acceptabilités, il paraît essentiel de porter son attention sur la composition du noyau macro-syntaxique : celui-là intègre - en plus de la partie proprement verbale - un élément de simple rection de type *pour ceci, ainsi, combien, quand*. Comme on l'a fait pour les constructions en "se de formulation", on pourrait généraliser ces observations en disant que les valences de type P1 ou de type locatif ne peuvent normalement pas être préfixées, sauf si le noyau est rempli en contre partie par certains éléments de rection. L'effet de l'intégration des rectionnels au sein du noyau semble être de permettre au verbe constructeur d'exercer son incidence, la seule chose un peu étrange ici étant que l'incidence s'applique non pas sur le complément valenciel mais sur un simple rectionnel ; on pourrait catégoriser ces énoncés comme présentant une rupture de hiérarchie micro/macro-syntaxique : des deux éléments régis, c'est celui qui est le plus proche du verbe au plan micro-syntaxique qui se trouve le plus extérieur au plan macro-syntaxique, et inversement.

Dire que les préfixes sont situés hors du domaine d'incidence modale revient à supposer - on vient de le voir - que la portée des modalités doit obligatoirement être trouvée "quelque part" au sein du noyau macro-syntaxique. Par commodité, nous avons dans ce qui précède donné des exemples d'énoncés comportant plusieurs compléments, où il s'agissait d'assigner un des éléments régis au noyau, et l'autre au préfixe, afin d'apprécier l'effet produit. On se tournera à présent vers les faits de modalisation "interne" au verbe : en passant de *il ne pleut pas à Paris*, à *à Paris, il ne pleut pas*, on doit admettre qu'on passe d'une modalité négative portant sur la relation entre le verbe et sa rection locative, à une modalité dont la portée se cantonne au procès du verbe. A nouveau, les possibilités de contraste illustrent ce fait :

il ne pleut pas à Paris → mais à Tours  
à Paris, il ne pleut pas → mais il fait gris

Parmi les énoncés qui possèdent un préfixe, nombreux sont ceux qui

---

36. Il ne sera pas question ici des verbes de la série *aimer-détester* ou *savoir-connaître* qui préfixent facilement leur complément : *les modaux, je déteste ; le travail, je connais*.

présentent une modalisation interne au groupe verbal :

en 1920 tu étais pas né (viandox, 4, 10)  
 maintenant je fume plus (Gibie, 17, 3) [*plus* négatif]  
 de tout cela Sofia ne pouvait plus se passer (télé)  
 du nom je me rappelle plus (viandox, 6, 8)  
 de ça, tu n'as pas besoin ? (oral)  
 moi la bourgeoisie de province j'ai pas connu (écrit)  
 les modaux je déteste moi (oral)  
 ce temps je supporte pas (oral)  
 jusqu'à midi une heure on s'arrête pas (poissonnier, c52, 9)  
 avec un bon entrainement c'est faisable (oral télé)

Rien d'étonnant à cela puisqu'on a déjà observé que la préfixation semblait généralement possible pour ce type de constructions.

Si maintenant on tente de passer de *il n'habite pas à Paris* à ? *à Paris, il n'habite pas*, on se heurte à la difficulté déjà notée : le locatif entretient avec *habiter* un lien tel qu'il a en quelque sorte vocation à en constituer la portée ; aussi, l'affectation macro-syntaxique du locatif à la place préfixe paraît-elle peu acceptable.

Mais en manipulant un peu l'énoncé précédent, on obtient des versions tout à fait recevables :

à Paris, il n'habiterait pour rien au monde  
 à Paris, je suis sûr qu'il habiterait volontiers  
 à Paris, tu es sûr qu'il n'a jamais habité ?  
 à Paris, ça lui dirait d'habiter ?

Dans le relevé de J. Pohl, on note les énoncés suivants :

**énoncés négatifs :**

cette assurance, Israël n'a pas  
 le chef m'a dit que plus incapable que moi il y avait pas  
 parce que la même on ne trouvera pas (la même horloge)  
 bête, il n'est pas  
 mouillé, il n'est pas  
 lourde, elle n'est pas  
 soixante ans, il n'a surement pas  
 la confiture, qu'il ne prennent pas ("prennent" subjonctif)  
 ah de la Vieille Cure je n'ai pas madame  
 non ça on n'a pas  
 oh chéri, toutes ces photos-ci, c'est pas la peine de garder

**énoncés interro-négatifs :**

et un caleçon, tu n'as pas ?  
 un petit tube de pastilles Vichy, je ne peux pas avoir ?  
 et de la sauge, tu ne prends pas ?  
 deux francs vous n'avez pas ?  
 un franc vous n'auriez pas ?  
 les huit francs, vous n'avez pas ?  
 des pommes pour la compote, on n'a pas ?  
 un petit tube de pastilles Vichy, je ne peux pas avoir ?  
 les grands ciseaux rouges, personne n'a vu ?  
 des pochettes rouges, tu n'as pas encore eu ?

**un exemple interrogatif non négatif :**

le billet de retour, vous avez ?

**énoncés affirmatifs en croire que :**

tu crois qu'une figue je peux leur donner ?  
 ça je crois que monsieur Bekaert a toujours fait  
 je crois que du beurre il y a assez  
 je crois que des cafetières je n'ai pas  
 Grande-Grille je crois que j'ai

**autres formules verbales fortement modalisées :**

il est possible que ça je puisse mettre  
 des francs, si vous avez, ça me ferait plaisir  
 des tomates, je ne sais pas si tu peux manger moi

**Énoncés à forte valeur impérative :**

ça tu me donnes, ça tu remets (demandant à quelqu'un de prendre  
 tel ou tel plat qu'elle indique)  
 il faut fermer la porte ? - non, la porte tu laisses ouverte

On propose de décrire les choses ainsi : dans les constructions comportant un seul complément, de type P1 ou locatif, la préfixation de la valence ne paraît attestée que si le noyau comporte certaines marques de modalisation interne, qui semblent avoir pour effet macro-syntaxique de venir compenser le “vide” laissé par la préfixation du complément.

On est bien conscient d'utiliser la notion de modalisation avec un certain

flou<sup>37</sup>. On y trouve pêle-mêle :

- des formes négatives
- des formes interrogatives
- l'emploi de termes à valeur modalisante :
  - adverbes : *soixante ans il n'a sûrement pas* ; voir aussi *j'habiterais volontiers*
  - verbes : *pouvoir + V, croire que, dire que, il est possible que, je ne sais pas si*
- dans les cas non marqués (*la porte, tu laisses ouverte*), les énoncés prennent un sens nettement impératif.

Très souvent d'ailleurs, les énoncés comportent plusieurs marques modales à la fois : voir la proportion importante d'énoncés interro-négatifs, et ceux qui combinent interrogation et termes à valeur modalisante.

Il faut bien noter que si la modalisation du noyau est particulièrement remarquable (parce que particulièrement nécessaire) pour les verbes univa-lenciels à rection transitive ou locative, il se pourrait fort que la modalisation joue - à l'égard de la préfixation - un rôle facilitateur pour d'autres types de constructions également. On pourra par exemple trouver que *de cela, je ne parle jamais volontiers* passe mieux que *de cela, je parlerai*. Toutefois, l'existence d'énoncés comme

de tout cela, Mitterrand était convaincu  
des araignées j'ai peur

montre que la modalisation du noyau n'est pas pour les valences de type *en* une nécessité aussi impérieuse que pour les verbes qu'on vient de décrire. Il en va de même pour les verbes de type *aimer* et *connaître* : on note que dans la liste donnée plus haut, de nombreux énoncés sont à la forme négative ou interrogative. Mais le point important est qu'avec ces verbes, la préfixation passe très bien aussi sans aucune modalisation particulière :

le bon yaourt il aime  
Verdun je connaissais

Autre remarque : le type de modalisation interne nécessaire n'est peut-être pas du même ordre pour les verbes à P1 et pour ceux à valence locative : il

---

37. O. Ducrot et T. Todorov (1972) définissent ainsi le style modalisant :

Le locuteur porte dans ce cas une appréciation sur la valeur de vérité du discours, autrement dit sur la relation entre le discours et sa référence (ou son contexte). Cette appréciation se manifeste par des expressions comme *peut-être, sans doute, il ne semble*, etc. (387).

semble que l'utilisation de *pas* suffise à rendre acceptable *ah de la Vieille Cure je n'ai pas*, alors que, pour nous, à Paris, *il n'habite pas* demeure assez peu naturel, et nécessite un surcroît de remplissage modal pour devenir tout à fait bon : à Paris, *il ne voudra jamais habiter*. Malheureusement, nous ne disposons pas de données suffisantes pour pouvoir développer cette idée.

-----

On propose de résumer les relations entre propriétés micro-syntaxiques et préfixation macro-syntaxique des compléments, en distinguant plusieurs types :

A- LA PREFIXATION EST FACILE ET LARGEMENT ATTESTEE :

- 1) pour les compléments de simple rection (locatifs, temporels, compléments de manière) :  
ici à Benot, il y a eu deux feux comme ça en quinze jours  
ben pendant l'été, il y a eu que des aubergines (Liot 8/3)
- 2) pour les valences proportionnelles à *en* (type P3) :  
de tout cela, Mitterrand était convaincu
- 3) pour la valence proportionnelle à *lui/y* des verbes du type *je le lui dis / je l'y ajoute*, dont le P1 est pourvu du trait "non personnel" :  
à son père, il ne racontait pas les choses tristes  
à ma sauce, j'ajoute du persil
- 4) pour la valence des verbes du type *aimer* et *connaître* :  
le chocolat, j'adore  
la bourgeoisie de province, j'ai pas connu



## B- LA PREFIXATION EST PEU RECEVABLE :

- 1) pour les éléments valenciels proportionnels à *ainsi* :  
? n'importe comment, tu t'y es pris<sup>38</sup>
- 2) pour le rectionnel à effet "instrumental" des énoncés en "se de formulation" :  
? à la caisse, les fruits et légumes se pèsent
- 3) pour les valences non prépositionnelles (P1) des constructions en P1+P2 :  
? la calomnie, M. Marchand ajoute à la privation de liberté  
? le pays, la crise a contraint à des économies
- 4) pour la rection proportionnelle à *y* des verbes comme *je l'y incite*, dont le P1 est uniquement "+ personnel" :  
? à des économies, la crise a contraint le pays

## C- LA PREFIXATION DE L'OBJET DES VERBES TRANSITIFS ET CELLE DES VALENCES LOCATIVES EST ATTESTEE LORSQUE LE NOYAU SATISFAIT A CERTAINES CONDITIONS :

- 1) le noyau comporte un rectionnel de type *ainsi*, *combien*, *pour cela* ;  
on décrit un phénomène de rupture hiérarchique entre les plans micro- et macro-syntaxiques :  
et les prunes et tout ça, je laisse dix minutes
- 2) la préfixation est "compensée" par la modalisation interne du noyau :  
un petit tube de pastilles Vichy, je ne peux pas avoir ?

## D- LA PREFIXATION DE P2 OU P3 FAVORISE LA POSTPOSITION DE P0 POUR LES VERBES A COMPLEXITE :

aux robes et aux bijoux, succèdent bien vite la combinaison et le casque

Pour les cas A et B, les contraintes jouent essentiellement de la micro-syntaxe vers la macro-syntaxe : la connaissance des places syntaxiques

---

38. Etant entendu que dans un énoncé comme *il ne viendra pas mais n'importe comment je ne voulais pas le voir, n'importe comment* - qui n'est pas régi par le verbe - n'a pas le statut de complément.

régies par tel ou tel verbe, ou encore la connaissance de la structure propre à tel dispositif suffit à rendre compte des possibilités de préfixation.

Pour le cas C, les contraintes doivent, en outre, être exprimées de manière macro-syntaxique interne : la préfixation est possible si la composition du noyau satisfait à certaines conditions de remplissage modal.

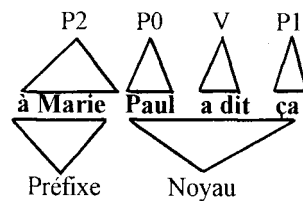
### CONCLUSION : MICRO-SYNTAXE ET MACRO-SYNTAXE

La macro-syntaxe doit permettre de décrire certains phénomènes grammaticaux qui ne sont pas réductibles aux propriétés micro-syntaxiques des catégories. Elle rend compte de certaines dispositions particulières que peuvent connaître les termes engagés dans une construction syntaxique (voir la notion de “dispositif de la réaction”), et aussi de certains regroupements que l'on ne peut pas appréhender en termes de places syntaxiques.

Comme on l'a vu plus haut, la place linéaire du complément dans

*de tout cela* Sofia ne pouvait plus se passer

n'est pas simplement conçue comme le résultat d'une transformation spatiale par rapport à un ordre de base donné comme théoriquement premier, mais comme l'affiliation de la place complément à la fonction macro-syntaxique de préfixe :



Cette approche induit une interprétation modulaire de l'organisation grammaticale : elle suppose l'existence d'au moins deux plans d'analyse ayant chacun leur autonomie mais dont les relations doivent pouvoir être décrites de manière systématique. En prenant pour thème les compléments-préfixes, on a tenté d'illustrer la façon dont les deux plans de la grammaire inter-agissent, en insistant sur les contraintes que le niveau micro-syntaxique exerce sur le niveau macro-syntaxique. La notion de contrainte est ici capitale : en effet, pour que l'hypothèse modulaire soit théoriquement fondée, et ne se limite pas à un simple catalogue de niveaux hétérogènes, il

était essentiel de pouvoir décrire la façon dont un des niveaux d'analyse influence l'autre niveau. A cet égard, nous souhaiterions avoir bien mis en évidence que les conceptions défendues ici relèvent d'une démarche grammaticale unifiée.

L'article ayant traité exclusivement des compléments du verbe, la relative autonomie des notions de préfixe ou de noyau vis-à-vis du plan micro-syntaxique n'a pas pu apparaître très clairement. Aussi faut-il préciser que ce que l'on appelle *préfixe* ou *noyau* peut être de nature syntaxique fort variée.

On analyse comme préfixes :

- des éléments valenciels réputés "nécessaires" (*les haricots j'adore*),
- des éléments valenciels aisément effaçables (*à Marc je parle de ça*),
- des éléments de simple rection (*à Paris j'ai vu Paul*),
- des éléments sans aucun lien de rection vis-à-vis du verbe (*New York il y a des choses incroyables*),
- des constructions verbales totalement autonomes au plan micro-syntaxique (*on serait en Grèce on appellerait ça un atrium*)
- des éléments ne se rattachant à aucune construction syntaxique (*New York bof*)

On analyse comme noyaux :

- des constructions verbales complètes (*New York il y a des choses incroyables*)
- des constructions verbales partielles (*les haricots j'adore*)
- des éléments régis "prélevés" dans une construction verbale (*dix francs il manque*)
- des éléments nominaux (*Marie un café au lait*)
- des éléments non constructeurs (*Paul oui*)

Une telle hétérogénéité montre clairement que la notion de préfixe, comme celle de noyau, transcende nécessairement le statut micro-syntaxique des termes considérés : on pourrait dire que, de même que la notion de place micro-syntaxique transcende l'appartenance catégorielle des termes, la macro-syntaxe transcende la notion de place micro-syntaxique.

Nous opposerons donc les deux plans de l'analyse grammaticale de la façon suivante : alors que la micro-syntaxe cherche à décrire les propriétés structurelles partagées par des termes relevant de catégories diverses, la macro-syntaxe entend dégager les propriétés structurelles communes à certains termes relevant de places syntaxiques diverses : par exemple, cela semble une propriété commune à tous les préfixes que d'être situés hors du domaine d'incidence modale. Cette propriété est importante pour rendre

compte du sémantisme des éléments préfixes ; étant d'une part situés hors du domaine d'incidence modale, et d'autre part subordonnés à leur noyau, les préfixes combinent deux tendances antagonistes : la non-autonomie, en terme de structure dépendentielle, et une forme d'autonomie sémantique interne dans la mesure où leur interprétation est totalement soustraite au réseau des modalités tissé par le verbe.

Frédéric Sabio  
Université de Provence



## BIBLIOGRAPHIE

- BLANCHE-BENVENISTE Claire, BILGER Mireille, ROUGET Christine, EYNDE Karel v.d. (1990), *Le français parlé. Etudes grammaticales*, Paris, Editions du C.N.R.S.
- BLANCHE-BENVENISTE Claire, DEULOFEU José, STEFANINI Jean, EYNDE Karel v.d. (1984), *Pronom et syntaxe. L'approche pronominale et son application en français*, Paris, SELAF.
- CHOMSKY Noam (1957), *Syntactic structures*, La Haye, Mouton & Co; trad. française: 1969, Paris, Seuil.
- CULIOLI Antoine (1976), "Extraits du Séminaire de DEA", 1975-76, Dpt de recherche linguistique, Université Paris VII.
- DELATTRE Pierre (1966), "Les dix intonations de base du français", *French Review*, vol. XL, 1, 1-14.
- DUCROT Oswald (1972), *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*, Paris, Hermann.
- DUCROT Oswald, TODOROV Tzvetan (1972), *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil.
- FÓNAGY Ivan (1985), "J'aime □ je connais □. Verbes transitifs à objet latent", *Revue Romane*, 20, 1, 3-35.
- GAATONE David (1971), *Etude descriptive du système de la négation en français contemporain*, Genève, Droz.
- MILNER Jean-Claude (1989), *Introduction à une science du langage*, Paris, Seuil.

- NØLKE Henning (1993), *Le regard du locuteur. pour une linguistique des traces énonciatives*, Paris, Kimé.
- POHL Jacques (1984), "Documents pour servir à l'étude des phrases du type *Les fleurs, j'aime*. Première partie à propos des documents. Les phrases D-Cr", *Romanistisches Jahrbuch*, Walter de Gruyter, Berlin, New York, Band 35, 36-58.
- SABIO Frédéric (1992), "Les compléments antéposés en français: analyse de deux types syntaxiques et prosodiques", *Recherches sur le Français Parlé*, 11, 31-56.